



## Flash d'information n° 189 du 17 janvier 2014

### Médecine Préventive

### Convention d'adhésion au service...



✉ Secrétariat  
Marjorie MAIN  
02.48.50.94.31

[med.prev@cdg18.fr](mailto:med.prev@cdg18.fr)

Le service de médecine préventive du Centre de Gestion vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Vous pouvez désormais passer convention avec notre service et bénéficier du travail d'une équipe pluridisciplinaire sur un même site : entre médecin, préventeurs et ACFI, c'est l'opportunité d'un travail de prévention durable pour la sécurité des agents de votre collectivité.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site Internet à cette adresse :

<http://www.cdg18.fr/sante-au-travail/medecine-preventive.html>



Le Service Médecine Préventive se tient à votre disposition pour tous renseignements aux coordonnées suivantes :

Secrétariat : Marjorie MAIN - 02.48.50.94.31 - [med.prev@cdg18.fr](mailto:med.prev@cdg18.fr)

### Concours & Examens

### Concours et examen professionnel d'Adjoint Technique Territorial de 1ère classe 2014 Spécialité "environnement, hygiène"...



#### [Calendrier des concours](#)

✉ Julie BONNEMORT  
02.48.50.94.30

✉ Julie HEURTAULT  
02.48.50.94.37

✉ Pascal PELLENTZ  
02.48.50.94.39

[service.concours@cdg18.fr](mailto:service.concours@cdg18.fr)



L'épreuve d'admissibilité du concours et l'épreuve écrite de l'examen professionnel ont eu lieu le **mercredi 15 janvier 2014**, au Carré d'Auron à Bourges.

Sur **151** candidats inscrits au concours, **133** étaient présents, soit un taux de présence de **88,08 %**.

Sur **302** candidats inscrits à l'examen professionnel, **286** étaient présents, soit un taux de présence de **94,70 %**.

Les jurys d'admissibilité et de validation de l'épreuve écrite auront lieu le **jeudi 20 février 2014**.

Les résultats seront disponibles sur notre site [www.cdg18.fr](http://www.cdg18.fr) le même jour, en fin d'après-midi.



**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

### Prévention

### RAPPEL

### Questionnaire : "Intervenants ou Aides à domicile"...



✉ Cédric ILIADI  
02.48.50.94.38

[hygiene-securite@cdg18.fr](mailto:hygiene-securite@cdg18.fr)

✉ Julien SOULARUE  
02.48.50.94.33

Collectivité ou établissement public : **[Nom]**  
Code collectivité auprès du CDG18 : **[code]** (à rappeler sur le questionnaire)

Le Centre de Gestion du CHER a signé une convention avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

La réalisation de ce partenariat a pour objectif d'engager des actions de sensibilisation et de formation à destination des intervenants à domicile et de leurs encadrants.

CDG18 - Questionnaire "Interventions ou Aides à domicile"

Le Centre de Gestion du CDG18 a agréé une convention avec le CASPAC Centre d'Assistance Sociale de la Seine-et-Marne. Le titulaire de ce contrat a pour objet l'apport de services de maintenance et de formation à destination des intervenants à domicile et de leur entourage.

Objet de votre sollicitation ou établissement public ?

Intervention en logement

Votre code collectivité auprès du CDG18 ?

Adressez-vous à l'Agence réalisant des missions d'intervention ou d'aides à domicile ?

Si oui, combien ?

Le CASPAC organise le 17 juin 2014 une manifestation gratuite à destination des élus locaux sur "les risques liés à l'accueil 'aides à domicile', services intervenants".

Personne à contacter :

CDG18  
M. J. LEBLANC  
02 48 50 94 34

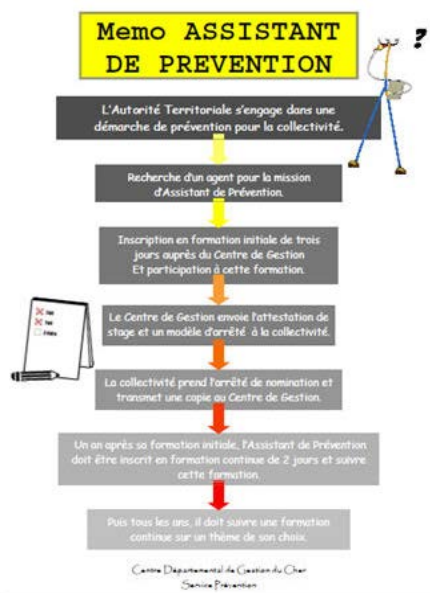
[En savoir plus et accéder au questionnaire en ligne...](#)

[preventeur@cdg18.fr](mailto:preventeur@cdg18.fr)

Virginie RENOIR  
02.48.50.94.34  
[prevention@cdg18.fr](mailto:prevention@cdg18.fr)



### Formation Assistant de prévention...



Le décret n°85-603 du 10 janvier 1985 modifié impose la présence d'un **Assistant de prévention (ACMO)** à toute collectivité quelle que soit sa taille et le nombre d'agents qui la compose.

Cette mission a pour but **d'assister et de conseiller** l'autorité territoriale ainsi que tous les agents sur les questions relatives à l'amélioration des conditions de travail.

Les agents ayant déjà suivi une formation initiale doivent être inscrits en formation annuelle continue.

Ces formations ont pour but de sensibiliser, de guider et de fournir les outils nécessaires à la bonne mise en place de votre démarche de prévention. Vous trouverez en annexe un document récapitulatif ainsi qu'une fiche d'inscription pour ces formations.

[Pour en savoir plus, téléchargez cette circulaire...](#)

### Emploi-Handicap : Invitation Forum régional à Orléans, le 18 février 2014...



“Forums régionaux du FIPHP”

Madame, Monsieur,

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique vous invite au Forum régional qu'il organise le 18 février 2014 en région Centre.

Pour vous aider à remplir votre obligation d'emploi de 6% de personnes en situation de handicap et vous donner les clefs de la bonne intégration de ces agents, le FIPHP vous convie à rencontrer les acteurs locaux qui peuvent mettre leurs moyens à votre disposition.

Financeur et apporteur de solutions, le FIPHP vous propose d'échanger avec les représentants de Cap emploi, des Centres de gestion de la fonction publique territoriale, d'associations, d'entreprises adaptées, de Comète France...

Cette journée vous permettra également de découvrir ou redécouvrir les aides financières, les outils et les partenariats que le FIPHP met à la disposition de tous les employeurs publics mais aussi d'entendre les témoignages d'autres employeurs et de bénéficiaires.

Enfin, le FIPHP vous propose de prendre part au Forum Ouvert, organisé en collaboration avec l'association Entreprises & handicap : des ateliers qui permettent à chacun de soulever les problématiques qu'il rencontre, de partager des pratiques, d'émettre des suggestions, de faire remonter des propositions.

**Forum régional du FIPHP Centre**  
**le 18 février 2014**  
**au Centre de conférences d'Orléans**  
**à partir de 9h30**

Découvrez dès à présent le programme et confirmez votre participation

en cliquant ici

Cordialement,  
Le FIPHFP



Pour obtenir plus d'informations  
sur le Forum régional du FIPHFP,  
n'hésitez pas à contacter  
[secretariatfiphfp@swing.fr](mailto:secretariatfiphfp@swing.fr)

 BP 2001 - 18026 BOURGES Cedex -  02.48.50.82.50  02.48.50.37.59 - [www.cdg18.fr](http://www.cdg18.fr) [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]